



Procès-verbal de l'Assemblée générale du Ciné-club du Locle du 24 octobre 2007 à 20h30 au cinéma Casino du Locle

Excusés : M. Blatter, L. Duvanel.

Ordre du jour :

1. Rapport d'activité saison 2006 – 2007
2. Rapport des comptes
3. Rapport des vérificateurs de comptes
4. Composition du comité
5. Divers.

René-Georges Zaslowsky souhaite la bienvenue aux spectateurs et membres du ciné-club et passe la parole à Mayo Nardin.

1. Mayo Nardin donne quelques chiffres concernant la saison 2006-2007 : 15 films ont été projetés dont deux soirées doubles et un mini-festival Truffaut de 3 films. 131 membres étaient inscrits, dont 15 étudiants, avs, chômeurs, 26 adultes et 45 couples. Les membres viennent pour 55 du Locle, 52 de La Chaux-de-Fonds et 24 des environs. Les prix des abonnements sont de : Fr. 80.- pour couples, Fr. 50.- pour les adultes et Fr. 40.- pour les étudiants, avs, chômeurs.

2. La caissière présente les comptes qui ne sont équilibrés que grâce à un don substantiel. Cf. feuille annexée.

3. Les vérificateurs des comptes lisent leur rapport. Cf. feuille annexée.

4. René-Georges Zaslowsky annonce que le comité enregistre trois départs, ceux de Mayo Nardin, caissière et de Florence et Georges L'Eplattenier, membres. Mayo Nardin, caissière depuis de nombreuses années est remerciée par acclamations. Elle est remplacée dans sa fonction par Christiane Kernén, nouvelle venue au comité. Michèle Rothen Rebetez quitte la présidence, mais reste au comité. Elle est remplacée à son poste par Mélanie Cornu. Le Comité se compose donc comme suit :

Présidente : Mélanie Cornu. Caissière : Christiane Kernén. Secrétaire aux verbaux : Sandrine Zaslowsky. Responsable du fichier des membres : Chris Vuille. Les autres membres du comité sont : Laurent Duvanel, Pascal Aeby, Michèle Rothen Rebetez, René-Georges Zaslowsky et Joël Zürcher.

5. Divers : R.-G. Zaslowsky rappelle le libre passage qui existe entre les ciné-clubs de Couvet, de Pontarlier, Ciné-Vallée au Cerneux-Péquignot et le ciné-club du Lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds.

La séance est levée à 21h. et suivie de la projection de « Ghost World ».